

# RUGBY

## Composition de la commission mixte nationale

**FF RUGBY** : **Christian DULLIN** (Secrétaire Général) ou son représentant – **Yves AJAC** (DTN Adjoint, représentant le DTN) – **Frédéric POMAREL** (CTN)

**FF Sport U** : **Yann MOISON** (Université Rennes 2) **Jean-Louis DESSACS** (INP Toulouse) – **Hervé BIZZOTTO** (INSA Lyon) – **Pierre-Yves SEVESTRE** (Université Paris 2 Panthéon – Assas) – **Xavier DUNG** (Directeur National Adjoint) – invité : **Albert CIGAGNA** (Manager des équipes de France U)

Préambule :

**Le meilleur niveau masculin et ses finalités nationales universitaires s'organisent à travers une pratique de compétition de rugby à XV pour le rugby masculin, à 7 pour le rugby féminin.**

**Le rugby masculin et féminin de développement et ses finalités nationales universitaires s'organisent à travers une pratique de rugby à 10.**

**Toutes formes de pratiques et de compétitions de rugby à vocation académiques, régionales ou de conférence, sont encouragées en dehors de ces finalités nationales.**

**La pratique du rugby à V mixte, rugby sans choc et sans plaquage, (sur tous les terrains : herbe, synthétique, gymnase), est fortement à encourager et à développer dans une pratique régionale, dans le cadre de la lutte contre la sédentarité, pour un rugby plaisir et santé.**

Ainsi, la FF Sport U et la FF Rugby s'associent pour organiser en 2019 :

Un championnat de France des **Universités**, de rugby à **XV masculin**

Un championnat de France des **Ecoles N1**, de rugby à **XV masculin**

Un championnat de France des **Ecoles N2**, de rugby à **XV masculin**

Un championnat de France universitaire **promotionnel, OVALE U masculin, Rugby à X**

Un championnat de France universitaire **promotionnel, OVALE U féminin, Rugby à X**

Un championnat de France des **IUT**, de rugby à **7 masculin**.

**Tous ces championnats sont des championnats « Trophée SOCIETE GENERALE ».**

**La Direction Nationale est (seule) habilitée à modifier le calendrier des matches de phases nationales.**

Règlements, calendriers, tableaux et résultats consultables sur : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

## 1 - CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS DE MATCHS UNIVERSITAIRES NATIONAUX

Lors des phases nationales, la **Ligue régionale du Sport U**, organisatrice des matches doit **impérativement** garantir :

- Qualité du terrain (terrain d'honneur respectant les normes de sécurité) ;
- Terrain de repli prévu ;
- Proscrire les horaires tardifs en cas de longs déplacements ;
- **Envoi par e-mail des horaires et lieux des matches aux équipes concernées et à la direction nationale dès l'implantation par l'organisateur et en cas de modification ;**
- Repas (sandwich, collation ...) d'après-match ;
- **Utilisation des feuilles de Matches et Tournois** disponibles sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/> ;
- Respect du temps de récupération entre 2 matches sur les plateaux ;
- Arbitrage : niveau conseillé minimum Fédéral 1 pour les matches CFU, fédéral 2 ou 3 pour les matches CFE N1 et N2 ;
- 1 jeu de maillot (afin de palier un éventuel conflit de couleurs ou un cas de force majeure).

## 2 - RÈGLES COMMUNES À TOUTES LES FILIÈRES

### 2.1 FORFAITS

L'absence imprévisible de transport ferroviaire (SNCF), maritime ou aérien, est le seul cas de force majeure pouvant justifier un forfait.

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Tout forfait en phase nationale fera l'objet de sanctions sportives et financières :

- match perdu ;
- exclusion immédiate du championnat en cours ;
- en poule, annulation de toutes les rencontres disputées par cette équipe ;
- paiement d'une amende selon le tarif fixé pour l'année par le comité directeur (250 euros) ;
- remboursement de tous les frais engagés pour l'organisation de la rencontre ou de la poule (arbitrage, location de terrains, frais de déplacement non remboursés de l'équipe adverse, etc...) ;
- exclusion pour un an de la filière où a été constaté ce forfait, voire de toute épreuve nationale.

Dans le cas du forfait d'une équipe en 1/4 ou 1/2 finales (CFU ou CFE) le DNA en charge du rugby peut proposer à une équipe, éliminée lors du tour précédent (conférences), de palier le forfait.

## **2.2 POULES, DECOMPTE DES POINTS**

Victoire = 4 pts ; nul = 2 pts ; défaite = 0 pt ; forfait = -1 pt ; bonus offensif = 1 point, si 3 essais de plus que son adversaire ; bonus défensif = 1 point, si défaite par moins de 7 pts

**En cas de forfait d'une équipe dans une poule, les matches de cette équipe ne sont pas pris en compte dans le classement.**

**Cas d'égalité à l'issue d'une poule :** le départage des équipes se fera dans l'ordre suivant :

- Nombre d'essais marqués lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- La différence entre les essais marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- La différence de points marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- Le nombre de cartons rouges reçus par l'équipe sur l'ensemble des matches de la poule puis le nombre de cartons jaunes reçus par l'équipe ;
- En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort sera effectué par la FF Sport U.

**Le temps de récupération minimum pour une équipe dans une poule est de la durée d'un match (mi-temps incluse).**

## **3 - RUGBY JEUNES FILLES**

Il n'existe qu'une seule catégorie, la catégorie « Universitaire ».

### **3.1 CFU FEMININ RUGBY À 7 – Trophée Société Générale**

Voir le règlement du **SG SEVENS**, championnat de France universitaire de rugby à 7.

### **3.2 CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTIONNEL « OVALE U » FÉMININ – RUGBY À 10 - Trophée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovale U des autres CF universitaires de rugby. Le championnat Ovale U est une activité **promotionnelle** et **ne doit en aucun cas concerner des joueuses confirmées** trop souvent intégrées aux équipes Ovale U dans un but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

#### **3.2.1 Engagement des équipes**

Les équipes engagées sont des équipes d'A.S.

Possibilité d'engager plusieurs équipes distinctes d'une même A.S.

Une joueuse ne peut être engagée sur les 2 équipes distinctes de la même AS (feuilles de matches faisant foi).

### 3.2.2 Règlement

Les matches se jouent selon les « règles du jeu World Rugby, variantes pour le rugby à X » - consultables sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/> - à l'exception des points FFSU suivants :

#### Effectifs :

- 10 joueuses sur le terrain (minimum 8 présentes pour continuer une rencontre) ;
- Feuille de match : 12 joueuses minimum, 15 maximum ;
- Feuille de tournoi (plateau à 3 équipes au moins) : différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 20 joueuses ;
- Changement de joueuses permis à tout moment, changement illimités (sauf si sortie sur blessure) ;

Chacune des équipes peut intégrer **au plus 3 joueuses sous licence extérieure ou individuelle de la même académie** (site de Ligue Régionale, ancien CRSU) sous réserve que leur A.S d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau. Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ».

Les équipes ne pourront pas avoir plus de 3 joueuses licenciées FFR année N-1 sur la feuille du tournoi. Des vérifications seront faites sur le site internet « Ovale e » de la FFR.

#### Joueuses « brûlées » :

- Une joueuse ayant participé aux phases nationales CF Rugby Sevens (sauf joueuses non licenciés FFR année « N » ou année « N-1 ») est dite « brûlée » (ne peut jouer) pour les matchs de phases nationale « Ovale U ».
- Une joueuse ayant participé aux phases nationales CF « Ecoles » SG Sevens CFU rugby à 7 (sauf joueuses non licenciés FFR année « N » ou année « N-1 ») est dite « brûlée » (ne peut jouer) pour les matchs de phases nationale « Ovale U ».

Les joueuses ayant joué en TOP 16 FFR année 2018-2019, ou Top 8 FFR 2017-18 et Armelle Auclair FFR 2017-18, sont dites « brûlées », elles ne peuvent pas participer à la filière « Ovale U ».

**Les directeurs de Ligues** veilleront au respect de ces règles, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné(s) sur leur région.

La Direction Nationale se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations et de sanctionner les A.S concernées en les excluant de tout championnat FFSU en années N et N-1.

#### Règles techniques

Règles rugby FFR RUGBY à 10, à l'exception de :

- Mêlées simulées ;
- Ballon type 5 ;
- **Temps de jeu maximal sur un plateau** : 60' par équipe (2 x 10 ou 2x 15') ;
- Prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but ;
- Les touches peuvent être **liftées**.

Tous les essais seront transformés des 15 mètres face au poteau.

En cas d'égalité dans une poule : application du *paragraphe 2.2*. En cas d'égalité dans un match sec : application du *paragraphe 4.1*.

Règles du rugby à 10 sur : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

Les points non traités dans le règlement *World Rugby* et/ou dans le règlement spécifique FFSU, sont ceux du rugby de la catégorie D de la FFR.

### 3.3 FORMULES ET CALENDRIER SPORTIFS

Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...).

**Date de retour des résultats conférences : 22 mars 2019**

### 3.3.1 Phases nationales

**Plateaux ½ finales le 4 avril 2019**

- Plateau 1 : **2 équipes IDF + 1 équipe Centre-Ouest + 1 équipe Nord-Est**
- Plateau 2 : **2 équipes Sud-Est + 2 équipes Sud-Ouest**

Les équipes classées 1 et 2 sur les plateaux ½ finales sont qualifiées pour la finale.

- **Finale** : plateau de 4 équipes le **jeudi 30 mai 2019**.

PHASES QUALIFICATIVES	QUOTAS POUR LES PLATEAUX 1/2 FINALES		DATE LIMITE DES RESULTATS CONFÉRENCES	PLATEAUX NATIONAUX 1/2 FINALES	QUOTAS POUR LES FINALES		FINALES
	OVALE U MASCULIN	OVALE U FEMININ			OVALE U MASCULIN	OVALE U FEMININ	
CONFÉRENCE IDF	2	2	22-mars-19	04-avr-19	2	2	30-mai
CONFÉRENCE NORD-EST	1	1					
CONFÉRENCE CENTRE-OUEST	1	1					
CONFÉRENCE SUD-EST	2	2	22-mars-19	04-avr-19	2	2	
CONFÉRENCE SUD-OUEST	2	2					

Consultation des calendriers officiels sur : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

## 4 - RUGBY À XV JEUNES GENS

### 4.1 RÈGLES COMMUNES À TOUTES LES FILIÈRES

Pour toutes les filières Rugby à XV il est indispensable de prendre pour référence le **règlement FFR des - de 19, catégorie B (sauf « Ovale U », catégorie C)**, à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- Le délai de repos obligatoire entre 2 matchs (masculins et/ou féminins) à XV sous licence FFSU est de 48h.
- **Nombre de joueurs par équipe** feuille de match : **16 joueurs minimum, 22 joueurs maximum, changements illimités** (sauf si sortie sur blessure)
- **Mêlée ordonnée** : mêlées **simulées** dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. **Aucune poussée** n'est autorisée. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- **Durée de la partie** : Matchs en 2 X 40' sans prolongation pour le rugby à XV
- **En cas d'égalité** à la fin du temps réglementaire en match éliminatoire et en finale. Le départage se fait selon les critères suivants :
  - o Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
  - o Le plus grand nombre de tirs au but réussis : 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but, poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et application de la règle de la mort subite.

- **QUOTAS** : un système de quotas permet de définir le nombre d'équipes qualifiées pour chaque conférence. Chaque conférence organisera son championnat librement en fonction des contraintes locales.
- **IMPLANTATIONS** : toutes les implantations seront déterminées par la direction nationale à l'issue des championnats conférences.

## 4.2 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES UNIVERSITÉS - CFU - RUGBY À XV - Trophée SOCIETE GENERALE

### 4-3-1 Engagement des équipes

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives).
- Chacune des équipes engagées peut intégrer **au plus 3 joueurs sous licence extérieure ou individuelle de la même académie (site de Ligue régionale) sur une feuille de match** (sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ».

**Tout joueur figurant sur une feuille de match lors des phases finales nationales CFU (1/2 F et finale) doit avoir joué au moins un match lors des phases de conférence (feuilles de matchs à l'appui).**

**Une demande de qualification exceptionnelle individuelle (Q.E) peut être effectuée. Cette demande doit impérativement être transmise via la Ligue Régionale du Sport U à la Direction Nationale au moins 10 jours avant le match de phase finale concerné.**

**Toute demande incomplète (formulaire ad hoc, N° de Licence FFR et FFSU, palmarès et niveau de jeu précis, justificatifs médicaux originaux indispensables) ne sera pas traitée par la Direction Nationale.**

**Formulaire de demande de Q.E individuelle sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>**

### 4-3-2 Formules et calendrier sportif

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

**Date limite de retour des résultats de Conférence et classements des équipes qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : 22 mars 2019.**

La direction nationale organise les phases finales nationales : **½ finales et finales.**

- **½ finales nationales : le 4 avril 2019 : 4 équipes qualifiées** selon la distribution des quotas figurant dans le tableau ci-dessous.
- **Finale nationale : le 30 mai 2019.**

CONFÉRENCES	QUOTAS CONFÉRENCES	RETOUR RESULTATS CONFÉRENCES	½ FINALES	FINALE
IDF	2	22 mars 2018	4 avril 2019	30 mai 2019
NORD-EST				
CENTRE-OUEST				
SUD-OUEST	1			
SUD-EST	1			

Les matchs de phase finale nationale : ½ finales se jouent sur **terrain neutre.**

## 4-4 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECOLES- RUGBY À XV - TROPHEE SOCIETE GENERALE

La FF Sport U délivre 2 titres nationaux « Ecoles :

- Championnat de France « Ecoles N1 »

- Championnat de France « Ecoles N2 »

#### 4-4-1 Engagement des équipes

Il s'agit d'**équipes d'A.S** (Associations Sportives) **d'écoles**.

Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ces 2 championnats « écoles N1 » et « écoles N2 ».

Une A.S peut engager plusieurs équipes dans le championnat conférence, mais **une seule équipe dans les phases nationales Ecoles** (niveau « écoles N1 » ou niveau « écoles N2 »).

Un joueur ayant participé aux phases nationales « Ecoles » est « brûlé » (ne peut participer) pour les matchs de phases nationale « Ovale U ».

#### 4-4-2 Formules et calendrier sportif

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

La direction nationale organise les phases finales nationales : **¼ de finales, ½ finales et finales**.

- **Date limite de retour des résultats des championnats de Conférence et classements des équipes** qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : **15 mars 2019**.
- **¼ de finales nationales le 21 mars 2019** : 8 équipes qualifiées selon la distribution des quotas figurant dans le tableau ci-dessous.
- **½ finales nationales CFE N1 et CFE N2 le 4 avril 2019** : **les équipes ayant perdu les ¼ finales disputent les ½ Finales CFE N2 ; les équipes ayant remporté les ¼ finales disputent les ½ Finales CFE N1 ;**
- **Finale nationale** : **30 mai 2019**.

CONFÉRENCES	QUOTAS CONFÉRENCES	RETOUR RESULTATS CONFÉRENCES	¼ FINALES	½ FINALES CFE N1 et N2	FINALES
IDF	4	15 mars 2019	21 mars 2019	4 avril 2019	30 mai 2019
NORD-EST					
CENTRE-OUEST					
SUD-OUEST					
SUD-EST					
DOM-TOM	0				

Les matchs de phase finale nationale : ¼ et ½ finales se jouent sur **terrain neutre**.

Temps de jeu en phases nationales :

- Championnat de France « **Ecoles** » : matchs en **2 X 40'** sans prolongation.
- Championnat de France « **Ecoles N2** » : matchs en **2 X 35'** sans prolongation.

#### 4-5 CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTIONNEL « OVALE U » MASCULIN - RUGBY À X – Trophée SOCIETE GENERALE

Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovale U des autres CF universitaires de rugby. Le championnat Ovale U est une activité **promotionnelle** et **ne doit en aucun cas concerner des joueurs confirmés** trop souvent intégrés aux équipes Ovale U dans un but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

### 3.2.1 Engagement des équipes

Les équipes engagées sont des équipes d'A.S.

Possibilité d'engager plusieurs équipes distinctes d'une même A.S.

Un joueur ne peut être engagé sur les 2 équipes distinctes de la même AS (feuilles de matches faisant foi).

### 3.2.3 Règlement

Les matches se jouent selon les « règles du jeu World Rugby, variantes pour le rugby à X » - consultables sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/> - à l'exception des points FFSU suivants :

#### Effectifs :

- 10 joueurs sur le terrain (minimum 8 présents pour continuer une rencontre) ;
- Feuille de match : 12 joueurs minimum, 15 maximum ;
- Feuille de tournoi (plateau à 3 équipes au moins) : différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 20 joueurs ;
- Changement de joueurs permis à tout moment, changement illimités (sauf si sortie sur blessure) ;

En cas d'égalité dans une poule : application du *paragraphe 2.2*. En cas d'égalité dans un match sec : application du *paragraphe 4.1*.

Chacune des équipes peut intégrer **au plus 3 joueurs sous licence extérieure ou individuelle de la même académie** (site de Ligue Régionale, ancien CRSU) sous réserve que leur A.S d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau. Cf. règle 4.3 « *sports-collectifs* ».

Les équipes ne pourront pas avoir plus de 3 joueurs licenciés FFR année N-1 sur la feuille du tournoi. Des vérifications seront faites sur le site internet « *Ovale e* » de la FFR.

#### Joueurs « brûlés » :

- Un joueur ayant participé aux phases nationales « CFU » (sauf joueurs non licenciés FFR année « N » ou année « N-1 ») est dit « brûlé » (ne peut jouer) pour les matches de phases nationale « *Ovale U* ».
- Un joueur ayant participé aux phases nationales CF « Ecoles » (sauf joueurs non licenciés FFR année « N » ou année « N-1 ») est dit « brûlé » (ne peut jouer) pour les matches de phases nationale « *Ovale U* ».

Les joueurs ayant joué en année 2018-2019, ou 2017-18, en division Espoirs (poules élites, *Reichels*, F1), Fédéral 1, Fédéral 2, Pro D2, Top 14, sont dits « brûlés », ils ne peuvent pas participer à la filière « *Ovale U* ».

**Les directeurs de Ligues** veilleront au respect de ces règles, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné(s) sur leur région.

La Direction Nationale se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations et de sanctionner les A.S concernées en les excluant de tout championnat FFSU en années N et N-1.

#### Règles techniques

Règles rugby FFR rugby à 10 à l'exception de :

- Mêlées simulées ;
- **Temps de jeu maximal sur un plateau** : 60' par équipe (2 x 10 ou 2x 15') ;
- Prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but ;
- Les touches peuvent être **liftées**.

Règles du rugby à 10 sur : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

Les points non traités dans le règlement *World Rugby* et/ou dans le règlement spécifique FFSU, sont ceux du rugby de la catégorie D de la FFR.

### 3.3 FORMULES ET CALENDRIER SPORTIFS

Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...).

Date de retour des résultats conférences : **22 mars 2019**

#### 3.3.1 Phases nationales

##### Plateaux ½ finales le 4 avril 2019

- Plateau 1 : **2 équipes IDF + 1 équipe Centre-Ouest + 1 équipe Nord-Est**
- Plateau 2 : **2 équipes Sud-Est + 2 équipes Sud-Ouest**

Les équipes classées 1 et 2 sur les plateaux ½ finales sont qualifiées pour la finale.

- **Finale** : plateau de 4 équipes le **jeudi 30 mai 2019**.

PHASES QUALIFICATIVES	QUOTAS POUR LES PLATEAUX 1/2 FINALES		DATE LIMITE DES RESULTATS CONFÉRENCES	PLATEAUX NATIONAUX 1/2 FINALES	QUOTAS POUR LES FINALES		FINALES
	OVALE U MASCULIN	OVALE U FEMININ			OVALE U MASCULIN	OVALE U FEMININ	
CONFÉRENCE IDF	2	2	22-mars-19	04-avr-19	2	2	30-mai
CONFÉRENCE NORD-EST	1	1					
CONFÉRENCE CENTRE-OUEST	1	1					
CONFÉRENCE SUD-EST	2	2	22-mars-19	04-avr-19	2	2	
CONFÉRENCE SUD-OUEST	2	2					

Consultation des calendriers officiels sur : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

### 4-6 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT – RUGBY A 7 SUR ½ TERRAIN - Trophée SOCIETE GENERALE

#### 4-6-1 Engagement des équipes

Championnat ouvert aux seules équipes constituées de joueurs inscrits en IUT, qu'ils disposent d'une A.S spécifique ou non (Université de rattachement) ; aucune équipe ne pourra accéder aux phases finales sans avoir disputé une phase qualificative ; le CFU des IUT est ouvert uniquement aux équipes masculines.

**Engagement initial des équipes** sur le site fédéral et signalement des équipes « isolées » par les Ligues Régionales (propositions de rattachement) pour le **xxxxx 2018**.

#### Composition des équipes :

Il s'agit de matchs de rugby à 7 (règlement rugby à 7 World Rugby) mais sur ½ terrain. Une feuille de tournoi comporte au maximum 12 joueurs.

#### 4-6-2 Formules et calendrier sportif



La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

Les **quotas** de qualification (8 équipes qualifiées pour la finale) pour chaque conférence pour la finale seront communiqués par la direction nationale à l'issue des engagements.

**Date limite de retour des résultats et classements des équipes** qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : **xxx xxx 2019**

**Finale** à 8 équipes à **xxx, le xxxx 2019**

	CF ÉCOLES	RETOURS ET RESULTATS CONFÉRENCES	Finales
IDF	Quotas déterminés par la Direction Nationale à l'issue des engagements définitifs	<b>xxx 2019</b>	<b>xxx 2019</b>  <b>à xxxx</b>
NORD-EST			
CENTRE-OUEST			
SUD-OUEST			
SUD-EST			
DOM-TOM			

## 5 - INTERNATIONAL

### 5-1 Rugby à xv masculin

- **Date à déterminer** : Italie U – France U Développement, lieu à définir en Italie ;
- **14 avril 2019** : Angleterre U - France U : test match 1 : Stourbridge (UK) ;
- **19 avril 2019** : France U – Angleterre U : test match 2, lieu **à définir** en France